

19/12/2021

LA LOI DU 2 JANVIER 2002 ET SES ENJEUX

Programme de formation

Contact Sens et Pratiques

Olivier DUCHOSAL

Mél : contact@sensetpratiques.fr

LE CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a profondément modifié le secteur social et médico-social notamment au regard de la mise en œuvre des droits des usagers accueillis en institution.

Si les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux ont aujourd'hui une bonne connaissance des outils de la loi du 2 janvier 2002, il convient pour autant de les accompagner dans la mise en œuvre de ces droits fondamentaux au quotidien. Au-delà d'une bonne connaissance du texte, cela suppose donc qu'ils puissent donner du sens à leur pratique, s'appropriier les outils de la loi afin d'améliorer leur accompagnement et de les aider dans leurs décisions grâce à la mise en œuvre d'une réflexion éthique.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la globalité des enjeux du cadre légal résultant de la loi 2002-2.
 - S'appropriier les outils de la loi 2002-2 dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement et de s'en servir comme des outils d'aide à la décision.
 - Identifier les droits et libertés fondamentales en tension
 - Savoir utiliser un outil de réflexion comme mode de résolution des situations complexes
-

PARCOURS PEDAGOGIQUE

Jour 1 Matin

- Présentation des participants, des attentes, des objectifs et du déroulé de la formation ;
- Evaluation des connaissances par un QCM individuel anonyme ;
- Les enjeux de la loi ;
- La mise en œuvre du droit des usagers en établissement ou service social et/ou médico-social ;

Jour 1 Après-midi

- Les outils de mise en œuvre des droits des usagers ;
- Evaluation des connaissances par un QCM individuel anonyme ;
- Bilan de la formation

MODALITES DE LA FORMATION

Prérequis :

Travailler dans le secteur social ou médico-social.

Méthode :

Formation dispensée en présentiel sous forme de contenus théoriques et d'échanges autour de situations réelles emmenées par les participants.

Public :

La formation proposée par Sens et Pratiques s'adresse à tout professionnel impliqué dans l'accompagnement des usagers.

En vue de faciliter les échanges entre stagiaires, un groupe est constitué de 12 personnes.

Durée :

1 journée (7 heures).

Conditions matérielles :

- Équipement informatique : Écran, vidéoprojecteur, accès WIFI souhaité
- Équipement papier : Paperboard- feutres et feuillets
- Salle de formation : Tables et chaises, porte- manteaux, accessible au public en situation de handicap

Dates :

A définir

Modalités d'évaluation :

Les stagiaires seront évalués sur leurs connaissances en début et fin de formation par la passation d'un QCM anonyme.

Modalité de contact et délais d'accès :

Prise de contact par courrier électronique ou sur la page : <https://sensetpratiques.fr/contact/>

Réponse sous 72 heures.

FORMATEUR

Olivier DUCHOSAL, consultant formateur en droit de la santé, spécialiste des établissements sociaux et médico-sociaux.

Olivier est juriste en droit de la santé, titulaire d'un DEA en éthique et droit médical dirigé par Marie-France Callu, faculté de droit de Lyon.

Il anime depuis 17 ans des formations et accompagne des établissements sociaux et médico-sociaux à l'élaboration de projets d'établissement et à l'évaluation interne.

Il enseigne à l'IFROSS, institut de droit de la santé de la faculté de droit de Lyon depuis 2005.

Par ailleurs Olivier occupe un poste de Directeur Ingénierie de projet, qualité et contrôle interne de l'association CAPSO située à Lyon.

TARIFS

Le tarif d'une journée de formation est de 1080€.

Le coût pédagogique de la formation est de 1080€ auquel s'ajoute les frais de déplacement.